

ÉVOLUTION DES MÉTIERS BY HISCOX


LA HEALTH TECH

DANS UN CONTEXTE SANITAIRE INÉDIT, LA FILIÈRE DE LA SANTÉ POURSUIT SA REVOLUTION ET CONTINUE À DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES INNOVANTES A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE ET DES PATIENTS.



Grâce à la digitalisation, à l'avènement de l'intelligence artificielle, des objets connectés et du big data, **la médecine est de plus en plus accessible, personnalisée et préventive** :

Pour les professionnels
Du parcours de soins en passant par la gestion administrative et la maîtrise des coûts...



Pour les patients
De la prévention, l'aide au diagnostic au suivi thérapeutique...



Des innovations qui vont transformer la prise en charge des patients, le parcours de soin et globalement le système de santé

BIOTECH	FINALITÉ DES PRODUITS	35% Eradiquer la maladie
		26% Améliorer l'espérance de vie
		12% Prévention
E-SANTÉ	FINALITÉ DES PRODUITS	28% Dépistage précoce
		20% Éviter les complications
		12% Améliorer l'espérance de vie
MEDTECH	FINALITÉ DES PRODUITS	42% Améliorer la prise en charge
		25% Optimiser le parcours de soin
		14% Diagnostic précoce
		12% Optimiser la R&D

Sources : 1. Panorama 2020 France Biotech.

Les acteurs qui soutiennent le développement du secteur en France et à l'étranger

- France Biotech
- MedTech InFrance
- France eHealthTech
- France Digitale Health



LES MOTS DU MÉTIER

HealthTech (ou Digitale Health)

Désigne les sociétés innovantes et startups qui développent de nouveaux produits ou de nouvelles technologies en santé humaine.

Dispositif Médical (DM)

Instrument, appareil, équipement, matière ou autre article, utilisé seul ou en association chez l'être humain pour : le diagnostic, la prévention, le traitement d'une maladie, d'une blessure ou d'un handicap ou l'étude, le remplacement ou la modification de l'anatomie ou d'un processus physiologique.

Les logiciels et applications utilisés dans le champ de la santé ne relèvent pas tous du statut de DM. Il existe un encadrement juridique très précis pour définir ce qui relève d'un Dispositif Médical ou non. La destination est fixée par le fabricant (l'éditeur) de l'application. Pour être qualifié de DM, le logiciel doit présenter les critères cumulatifs suivants :

- être destiné à une utilisation à des fins médicales,
- donner un résultat propre au bénéfice d'un seul patient,
- effectuer une action sur les données entrantes, telle qu'une analyse afin de fournir une information médicale nouvelle.

Télémédecine (actes médicaux)

1. **La téléconsultation** : consultation à distance par l'intermédiaire des Technologies de l'information et de la communication.
2. **La téléexpertise** : sollicitation à distance de l'avis d'un ou de plusieurs pairs par l'intermédiaire des TIC.
3. **La télésurveillance** : interprétation à distance des données recueillies en temps réel permettant le suivi médical d'un patient.

Données de santé à caractère personnel

Les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne (Article 4 du RGPD).

e-Santé (ou santé numérique)

La e-santé recouvre les domaines de la santé qui font intervenir les Technologies de l'information et de la communication : télésanté, télémédecine, m-santé (mobile santé).



LA FRANCE EST L'UN DES PAYS LES PLUS DYNAMIQUES ET CRÉATEUR DE START-UPS DANS LA HEALTH TECH



Plus de 2 000 entreprises¹

+60 entreprises par an¹

363 Millions € de fonds levés¹ en Europe

200 éditeurs de logiciels e-santé¹

+

1 100 Medtech¹

+


750 bioTech¹

Sources : 1. Panorama 2020 France Biotech.

L'OFFRE COMBINÉE QUI PROTÈGE VOTRE CLIENT FACE AUX RISQUES CYBER

RC Pro Métiers de l'informatique

- ✓ EXPERTISE RECONNUE
- ✓ PANEL DE SERVICES
- ✓ GARANTIE « TOUS SAUF » SANS SOUS LIMITE



CyberClear by Hiscox

- ✓ PARTENAIRES SPÉCIALISÉS
- ✓ OUTILS DE DIAGNOSTIC DE LA CYBER MATURETÉ
- ✓ FORMATION CYBERCLEAR ACADEMY

AVEC UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE ET UNE EXPÉRIENCE UNIQUE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DEPUIS PLUS DE 25 ANS, HISCOX PROPOSE UN CONTRAT D'ASSURANCE RC PRO QUI RÉPOND AUX RISQUES DE CES NOUVEAUX MÉTIERS.

LES ENJEUX ET PRINCIPAUX RISQUES



Fournisseurs d'accès et opérateurs de télécommunication

- Obligation de confidentialité et neutralité
- Sécurité des communications et transmissions de données
- Conformité aux référentiels d'interopérabilité et de sécurité élaborés par l'Agence du Numérique en Santé (ANS anciennement ASIP Santé)
- Obligation d'information et de conseil des professionnels et établissement de santé



Editeurs de logiciels / applications mobiles :

- Obligation de conseil renforcée vis-à-vis des professionnels et établissements de santé
- Adéquation de la solution aux besoins des professionnels et établissements de santé
- Performance du livrable par rapport aux engagements pris
- Qualité de la configuration, du paramétrage et de la maintenance
- Respect des délais de livraison
- Vérification des droits de propriété intellectuelle (charte graphique, brevet, etc...)
- Conformité aux référentiels d'interopérabilité et de sécurité élaborés par l'ANS
- Respect des dispositions du Code de la Santé Publique en matière d'hébergement des données de santé, de sécurité et d'interopérabilité des données de santé
- Respect du Règlement Général sur la Protection des Données

Pour les logiciels / applications mobiles constituant des Dispositifs Médicaux (DM) :

- Conformité des dispositifs médicaux aux dispositions du Code de la Santé publique
- Respect de la nouvelle réglementation européenne qui renforce la surveillance et les procédures de vérification et révisé la classification des dispositifs médicaux*
- Obtention du marquage CE et autorisation de mise sur le marché



Hébergeurs de données de santé à caractère personnel (y compris Editeurs de logiciels en mode Saas) :

- Obtention et respect de la certification /agrément exigée par le Code de la santé publique dès lorsque les données de santé ne sont pas anonymisées
- Respect du Règlement Général sur la Protection des Données
- Information claire du patient quant à l'hébergement et au traitement des données de santé le concernant
- Respect du secret professionnel

*Règlement 2017/745 avec une entrée en vigueur le 26 mai 2020

LES APPÉTITS HISCOX

Les technologies médicales englobent une large gamme de produits de santé et de solutions informatiques. Parmi celle-ci notre appétit se porte sur :

UN MARCHÉ EN PLEIN ESSOR

Les logiciels et services informatiques qui permettent de :

- Faciliter la communication et les consultations médicales : télémédecine, téléconsultation.
- Améliorer le parcours de soin.
- Collecter, administrer, gérer, échanger, analyser des données y compris photographies / imagerie médicale.
- Délivrer des formations via des simulations en environnement virtuel.
- Aider au diagnostic et à la décision thérapeutique.
- Diriger des appareils sans risque de dommages corporels.

Pour plus d'informations, consultez notre documentation : Brochure produit, fiches d'exemples de résolutions de sinistres...

RC Professionnelle des métiers de l'informatique et du digital

Via MyHISCOX, votre solution en ligne de gestion et souscription : www.myhiscox-partenaire.fr

Votre interlocuteur habituel est à votre disposition si besoin.

Contactez votre souscripteur habituel ou contactez le centre de souscription Assurances Professionnelles Hiscox : Par téléphone : **05 56 67 71 75** Par mail : hiscox.asspro@hiscox.fr